Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 8

Artikel: Le condamné jovial
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-223119

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

bles; mais, il y avait dans les indications reçues tant de contre-marches, de noms de rues, de ponts et de places, que je résolus d'utiliser un taxi, après avoir pris congé du « cher ami ».

A Tarascon-la-Facétieuse, patrie de Barbarin et des galéjades, le décor devient franchement méridional. Le soleil ardent y active les battements du cœur et y chauffe l'imagination. Le quidam à qui je demande où demeure le commandant Bravida s'offre avec mille courbettes et sourires à me conduire jusqu'au bout de la rue d'où nous découvrirons le « château » Bravida. Chemin faisant, il me crée chevalier d'une Légion d'honneur quelconque, à cause d'un insigne de société que je porte à la boutonnière et me conte à l'oreille qu'il n'eût tenu qu'à lui d'être aussi décoré. « Commandeur ? » lui fis-je. — « Non, certes, mais officier sûrement », me répondit-il avec la plus grande assurance. Cependant, à cause des « zalousies » que cela aurait suscité, il a préféré y renoncer. Arrivés devant une vieille maison, mon bonhomme m'empoigne par le bras en m'avisant que nous ne passerons pas outre sans aller saluer sa femme. Nous entrons à la cuisine où dans une atmosphère saturée d'odeur d'ail, j'ai l'honneur d'être présenté à trois générations de Tarasconais. En continuant notre route, mon guide m'initie à ses affaires personnelles et me raconte même ses démêlés avec sa belle-mère. Il insiste aussi pour que je fasse encore la connaissance de son frère Octave, le plus bel homme de Provence, la beauté étant du reste, me dit-il, une qualité héréditaire de leur famille. Nous passons donc à l'échoppe d'Octave et échangeons avec le bellâtre quelques-unes de ces flatteries qui sont là-bas la monnaie courante des gens qui tiennent à se rendre agréables. En fin de compte, nous arrivons au bout de la rue et, en reconnaissance des prévenances de mon Tartarin, je me crois obligé de lui offrir un café moka qu'il accepte de fort bonne grâce en m'assurant que tout seul je n'aurais sûrement jamais pu trouver le « château » du commandant Bravida dans le dédale d'une cité « vieille comme le monde ! »

A Marseille, en pleine Cannebière, j'avise un gros bonhomme flânant, la cigarette à la bouche, la mine souriante et les mains croisées sur le dos.

— Té, mon bon, me fit-il en me tapotant du revers des doigts sur le ventre, tu viens pour affaires à Marseille.

— A ton service !

— Où dis-tu que tu veux aller ?

— A la place de la République, chez M. Bouisson.

— Allons-y ensemble, qué ! En route, « ze » te ferai voir les curiosités de la ville.

Comme mon bonhomme a de la peine à mouvoir sa grosse masse, il s'accroche à mon bras et nous cheminons à la façon des tortues. Au bout de dix minutes d'un pareil remorquage, mon compagnon a soif et me pousse avec des « té » et des « qué » en veux-tu, en voilà, dans le premier estaminet que nous rencontrons. Il commande et moi je paie. Un peu plus loin, il veut absolument, pour dissiper toute méfiance et me démontrer qu'il est de bonne famille m'entraîner à la Mairie où il a un sien cousin qui occupe une charge quelconque. Cédant à son insistance, j'entre avec lui chez le cousin qui, enchanté de nous voir, s'empresse de me dire qu'il connaît la « Souisse » et ses montagnes. Ce sont des souvenirs presque tragiques — pensez-donc, l'ascension des Rochers-de-Naye en funiculaire — qu'il s'agit de rafraîchir ! Et nous descendons au restaurant tout proche où nous buvons les apéritifs que je paie. Puis, fort aimablement, ces messieurs me font remarquer que midi va sonner. Inutile donc de songer à autre chose qu'à la bouillabaisse. A cette heure, du reste, M. Bouisson, ne pourrait me recevoir. Jugeant avoir laissé suffisamment de liberté au déploiement des mœurs du Midi, je tente alors de m'esquiver. C'est inutile, car, pareils à des sbires, mes deux compagnons, qui me trouvent apparemment de leur goût, s'attachent à moi et jurent de ne point m'abandonner avant que je me sois lesté, à cause des évanouissements toujours fréquents à Marseille au temps des grandes chaleurs. Et nous dînons ensemble aux frais du petit « Souisse ». Ceci fait et le compte réglé, mes deux compagnons, abattus par la température et le travail de la bouche, se mettent à ronfler à l'unisson, ce qui est, paraît-il, taxé aussi d'évanouissement à Marseille. Tout heureux de l'aubaine, j'en profite pour décamper sans tambour ni trompette, « jurant, mais un peu tard, qu'on ne m'y prendrait plus ».

Et maintenant, récapitulons brièvement mes expériences :

A Zurich, un geste énergique, mais aucune parole exprimée.

A Berne, entendu dix mots, sans salutations.

A Lausanne, on me traite poliment et l'on me dit « Monsieur ».

A Genève, on m'appelle «mon cher Monsieur».

A Lyon, on m'intitule « mon cher ami ».

A Tarascon, je suis considéré comme un ami intime effectif.

A Marseille, on me tutoie et, le plus familièrement du monde, on met en perce l'amitié.

Et si j'allais encore plus au sud, on me dévaliserait probablement avec élégance au nom des lois de l'hospitalité et de la gradation. N'est-ce pas drôle de passer d'une latitude à l'autre ?

A cette question de mon ami Marius, le lecteur répondra sans doute que tout cela c'est la faute au soleil. *Aimé Schabzigre.*

A PROPOS DU RANZ DES VACHES.

UN aimable octogénaire, M. Elie Durand (le plus ancien collaborateur du *Conteur* (nous venons de lire quelques-uns de ses articles parus en 1873), doté encore d'une merveilleuse mémoire et très perspicace, nous signalait, il n'y a pas longtemps un livre édité en France en 1842 et qui avait pour auteur M. Mary-Lafon, membre de la Société royale des Antiquaires de France, de la Société linguistique de Paris, ex-rédacteur en chef du « Journal de la langue française et des langues en général ». Voilà bien des titres de noblesse, proposés à la confiance du lecteur. Eh bien, il faut en rabattre. Qu'on en juge :

Lè z'armailli dei Colombette
Dè bon matin se san léha (sic)...

deviennent dans la traduction du linguiste, dont l'ouvrage fut couronné par l'Institut dans sa séance du 3 mai 1841 :

Les jolies troupes de colombes
De bon matin se sont levées.

Mais ce n'est pas tout. L'auteur, pour bien marquer son savoir, éprouve le besoin de s'en prendre à Fenimore Cooper, l'auteur du *Dernier des Mohicans :* « Si l'on veut voir combien il est facile à un romancier de génie de devenir un ridicule linguiste, qu'on lise la traduction qu'il a faite de ce chant helvétique que Mary-Lafon appelle « un chant pastoral du pays de Vaud » :

Les vaches des Alpes se lèvent de bonne heure...

Est-ce que dans l'original, il y a vaches ou vachers, nous ne savons, mais la transcription de l'Américain Fenimore Cooper se rapproche davantage de la vérité que celle du... linguiste français ! *L. M.*

Le Civet.

Pour faire un bon civet, d'abord prenez un lièvre
Tué d'un coup de feu, non pas mort de la fièvre,
Puis vous le découpez en morceaux avec art.

Dans une casserole avec du petit lard
Vous faites revenir des oignons en bon nombre,
Qu'ils soient d'un brun doré, mais non d'une teinte [sombre.
Quand de même façon vous avez obtenu
Que votre lièvre aussi soit à point revenu,
Laissez-le cuire, un peu saupoudré de farine,
Mouillez-le d'un vin rouge ayant bonne origine;
Ajoutez champignons, puis un bouquet garni,
Assaisonnez à point, alors le tout fini,
Faites-le mijoter pendant une heure au moins
Doucement sur le feu tout entouré de soins.
Vous avez un régal que personne ne boude
Et vous vous en léchez les doigts jusques au coude.

A propos j'oubliais... ne soyez pas surpris
De voir servir autour des petits croûtons frits.

Chez le coiffeur. — Douze francs ce petit flacon de teinture ? C'est vraiment cher !

— Oh ! monsieur a si peu de cheveux... Il en aura pour longtemps !

VERT ET BLANC.

ON peut penser ce que l'on veut des rencontres autour de la table du rapport. Que ce soit à la pinte, à la brasserie ou au tea-room, l'humeur qui anime les consommateurs n'est jamais morose. Au contraire, chacun cherche, par une anecdote amusante, à divertir la galerie.

Quelquefois, hélas ! c'est à un massacre des innocents que nous assistons, n'osant surenchérir ou atténuer les expressions et les gestes.

Que dites-vous de celle entendue pendant une partie de yass, entre l'annonce de « deux cents de bour » et la consternation des partenaires qui perdaient, ceci pour leur faire accepter la défaite en douceur.

— Savez-vous pourquoi les Vaudois ont choisi pour la couleur de leur écusson le vert et le blanc ?

— ! ! !

— Vous ne savez pas ? C'est très simple. Eh, bien, ils ont pris le verre dessous pour mettre le blanc dedans.

LE CONDAMNÉ JOVIAL

DANS une vieille collection du *Journal de Fourmies,* nous avons trouvé le récit d'une exécution tout à fait gaie. Celui que l'on pendit, grand criminel, tint à faire bonne figure jusqu'à la fin. On jugera s'il s'en acquitta avec brio.

Jean de F. avait entassé crimes sur crimes, et la justice ne pouvait lui arracher un aveu. A la barbe des guichetiers du Châtelet, il chantait toute la journée. Quand, pour lui surprendre un aveu, on lui disait :

— C'est toi qui as assassiné le mercier de la rue Cloche-Perce ? il répondait :

— Turlututu, turlurette, tire lire lon la !

On lui donna la question avec le petit chevalet, ce qui était un raffinement de curiosité judiciaire ; il chanta des refrains si cocasses, que ses bourreaux, eux-mêmes, s'esclaffaient de rire.

Enfin, n'en pouvant rien tirer, on décida de le pendre. Il arriva sous potence, frétillant, autant que peut frétiller un drôle qui s'est déjà tordu sur le petit chevalet, et chantant, à plein gosier, des refrains de chansons en vogue. Les pénitents noirs, chantaient, impassiblement, au pied de l'échelle.

— Voilà, déclara Jean de F., des airs à porter le diable en terre. Gens de la cagoule, faites silence, je veux parler au prévôt !

Celui-ci s'approcha :

— Voyons, reprit le condamné, est-ce vrai qu'on ne peut rien refuser à un pauvre homme qui va mourir ?

— Oui, oui ! crièrent cinq à six mille voix.

— Ce que j'ai à demander, dit-il, est bien peu de chose.

— Parle, que veux-tu ? interrogea le prévôt.

— Voilà, toute ma vie, j'ai chanté le rigodon. Je voudrais au moins en chanter un couplet à ma dernière heure, mais il faut que tout le monde : l'exécuteur, les sergents, la foule, et même les pénitents noirs, chantent avec moi au refrain.

La foule applaudit. Le prévôt, mis en belle humeur, s'écria :

— Allons, chante !

Le condamné chanta le premier couplet d'une chanson populaire :

Quatre baudets dans un pré
Broutaient l'herbe tendre !
Hi han ! hi han ! hi hé !

Tout le monde reprit le refrain :

Hi han ! hi han ! hi hé !

Le couplet fini, Jean de F. réclama le silence:

— Je meurs content ! cria-t-il. A ma dernière heure, j'ai entendu braire au moins dix mille ânes à la fois.

Le malicieux avocat. — L'avocat du plaignant, à un témoin. — Veuillez répéter les termes exacts dont l'accusé s'est servi pour diffamer mon client.

Le témoin. — Je n'ose pas, ce ne sont pas des mots à dire devant des gens qu'on respecte.

L'avocat. — Alors, murmurez-les à l'oreille de M. le président seulement.